

POUR L'ÉCOLE REPUBLICAINE

TOUS A LA MANIFESTATION NATIONALE A PARIS

LE SAMEDI 30 MARS 2019

POUR L'ABANDON DE LA REFORME BLANQUER !

La grève interprofessionnelle du 19 mars, qui fut un succès avec 50 000 manifestants à Paris, a été massive dans l'enseignement. Elle a été particulièrement suivie par les enseignants du 1er degré, grévistes à plus de 50 %. Des milliers d'entre eux ont manifesté à Paris pour exiger l'abandon de la loi Blanquer, bien mal intitulée « Ecole de la confiance », et aussi de toutes les contre-réformes (Bac, lycée, Parcoursup, voie professionnelle).

Ce projet de loi a été voté par les députés en première lecture. Il s'inscrit dans la loi Peillon de refondation de l'école de 2013 et autorise le ministre à recourir aux ordonnances, en particulier pour la mise en œuvre de la réforme territoriale.

Que contient cette loi ?

Le Ministre Blanquer reprend la même méthode que ses prédécesseurs (Fillon et Peillon) : utiliser le cheval de Troie de l'expérimentation pour mettre en place une multitude d'établissements à caractère particulier, dérogeant au cadre national.

M. Blanquer veut instaurer des Etablissements Publics des Savoirs Fondamentaux (EPSF), ce qui signifie la fin de l'école communale et des directeurs d'école, la fin de la distinction de statut entre les PE et les professeurs du 2nd degré en créant un corps unique au rabais. Ainsi M. Blanquer envisage purement et simplement de supprimer l'école maternelle publique par le transfert de ses missions dans des jardins d'enfants à la charge des collectivités et des associations privées.

Ce projet propose de rendre l'école obligatoire dès l'âge de 3 ans, alors que plus de 95% des enfants de cet âge sont déjà scolarisés. Cette mesure permet en fait d'étendre l'application de la loi Debré de 1959 aux actuelles écoles maternelles, en imposant un financement public supplémentaire des écoles privées pour les enfants de 3 à 6 ans. Comment d'ailleurs ne pas faire le lien avec la volonté du président Macron de réviser la loi de 1905 établissant la Laïcité de l'Etat et de l'Ecole en France ?

L'Union Départementale FO de l'Essonne rappelle le rôle irremplaçable de l'école maternelle publique qui occupe une place déterminante dans l'architecture de l'École de la République et le droit à l'instruction.

C'est l'existence de l'école maternelle publique qui est à la base de la scolarisation des plus larges couches sociales dans notre pays depuis des dizaines d'années. Ce sont les programmes scolaires et pré-scolaires dispensés à l'école maternelle qui ont permis l'accession des enfants aux études supérieures. Pour ces raisons, depuis la création de l'école publique, ce sont des enseignants du 1er degré, fonctionnaires d'Etat, qui sont affectés dans les écoles maternelles.

COMMUNIQUE



Ce projet de loi organise la destruction de l'École Républicaine, la privatisation de l'Éducation Nationale, de graves remises en causes du statut d'enseignant, le recrutement en masse de contractuels non formés, le tout pour permettre à l'État de réaliser des économies massives sur le dos des personnels et des élèves. Dans son article premier, il interdit même aux enseignants, sous prétexte « *d'exemplarité* », de critiquer les décisions ministérielles !

Cette réforme fait système avec le projet de Loi sur la « Transformation de la Fonction publique » présentée le 27 mars en conseil des ministres malgré l'opposition des 9 organisations syndicales, dont FO, au conseil commun de la Fonction publique. Elle fait système avec les 120 000 suppressions de postes prévues sur le quinquennat.

Le gouvernement Macron/Philippe poursuit les réformes engagées depuis plusieurs mandats contre l'ensemble de la Fonction Publique, au nom de la réduction des déficits. Pour FO, la préservation de la fonction publique est essentielle pour garantir l'égalité de droits entre tous les citoyens, qu'il s'agisse de l'éducation, de la santé, des finances publiques.

L'école publique est en danger !

L'Union Départementale FO de l'Essonne se félicite des nombreuses assemblées de personnel, notamment celle qui s'est tenue le 19 mars au matin au sein de la bourse du travail de l'Essonne, qui a réuni plus de 200 personnes. Elle salue, aussi, la manifestation du 28 mars devant la DSDEN de l'Essonne, où plus de 250 enseignants ont scandé « abandon de la réforme BLANQUER.

C'est dans cette dynamique que l'UD FO 91 exprime sans réserve son soutien à ses syndicats engagés dans la mobilisation et la préparation de la manifestation du 30 mars à Paris.

L'École Républicaine est l'affaire de tous!

L'UD FO 91 appelle tous ses militants, tous les salariés, à se joindre aux enseignants dans la manifestation du 30 mars.

**Rendez-vous à 13h30 place du Panthéon à Paris
sous les ballons FO pour se rendre vers la place d'Italie.**

Contacts :

Christophe LE COMTE (Secrétaire Général UD FO 91) : 06-68-66-25-24

Evry, le 29 mars 2019